

ces hydrauliques du fleuve Yukon, au Canada, il écrit ce qui suit:

Plutôt que de s'arrêter là, les constructeurs de barrages songent à des entreprises qui, pour être plus vastes, n'en sont pas meilleures. Ils envisagent de dépasser, en Alaska, leurs réalisations douteuses du Colorado. Un tel gaspillage est plus caractéristique du 19^e que du 20^e siècle.

Je constate que mon temps de parole est presque entièrement terminé, monsieur l'Orateur. J'ai posé une question, j'ai mentionné le compte rendu du discours de M. Norwood et j'ai signalé à la Chambre les craintes que semble nourrir un citoyen américain qui est au courant des projets du Génie de l'armée des États-Unis. Avant de reprendre mon siège, j'aimerais poser une question complémentaire au ministre. Pourrait-il nous dire quelles mesures le gouvernement prend pour protéger les ressources hydrauliques qui nous restent au Canada?

M. John N. Turner (secrétaire parlementaire du ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Monsieur l'Orateur, l'honorable député a signalé à l'attention de la Chambre que selon certains commentaires, les États-Unis désireraient établir un programme continental de contrôle des eaux. Je puis l'assurer, ainsi que les autres députés de cette chambre, que le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales songe tout d'abord à un programme canadien d'aménagement des eaux.

Le 28 septembre, en réponse à une question que l'honorable député a posée, sur ce même sujet, et qui paraît à la page 8675 des *Débats*, le ministre a répondu ce qui suit:

«En ce moment, l'aménagement de ce barrage...»

C'est-à-dire, le barrage du Rampart

...«et la transmission d'énergie passant par le Canada ne servirait pas nos intérêts. En outre, les considérations économiques que suppose la transmission d'énergie sur beaucoup plus que 1,000 milles et le fait que cette transmission se ferait presque entièrement en territoire canadien nous permettraient, je crois, de jouer un rôle tout à fait stratégique.»

Cette réponse que le ministre a donnée à l'honorable député à cette occasion dénote, à mon avis, l'attitude du ministre à l'égard des propositions et des projets dont l'honorable député s'inquiète ce soir. Elle indique également ses vues relativement aux effets qui résulteraient de l'exécution de ces projets en ce qui concerne l'exploitation future des ressources hydrauliques du Canada. Je lui dirai seulement que l'allocation que M. Norwood a prononcée devant la Chambre de commerce de l'Alaska n'apporte aucun nouveau renseignement essentiel que je pourrais commenter ce soir. On ne trouve dans cet exposé que des hypothèses optimistes, sous l'angle américain, quant à la possibilité de réaliser cette exploitation dans un avenir rapproché.

C'est tout ce que je puis répondre ce soir aux remarques de l'honorable député.

LES PARCS NATIONAUX—NOUVELLE-ÉCOSSE, CESSION DE TERRAIN EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT D'UN SECOND PARC

M. Gerald A. Regan (Halifax): Monsieur l'Orateur, bien que les députés se préoccupent sans doute des élections en Grande-Bretagne et des changements survenus en Union soviétique aujourd'hui, je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur le nouveau parc national dans l'Ouest de la Nouvelle-Écosse. Mardi dernier, je posais au ministre du Nord canadien une question dont voici un passage:

Comme le projet du nouveau parc national de l'Ouest de la Nouvelle-Écosse semble tirer de l'arrière, le ministre peut-il nous dire si la province a transféré le terrain au gouvernement fédéral, afin que l'aménagement puisse commencer? Sinon, qu'est-ce qui retarde le gouvernement de Nouvelle-Écosse?

Il va sans dire que ce nouveau parc national dans l'Ouest de la Nouvelle-Écosse contribuera sensiblement à l'expansion de l'industrie touristique dans cette partie de la province. Au cours des dernières années, l'industrie touristique a constitué un élément important de l'économie de la Nouvelle-Écosse. C'est aussi important pour le pays, car lorsque les touristes américains viennent de la Nouvelle-Angleterre en Nouvelle-Écosse, ils nous apportent des dollars qui nous aident à régler le problème de la balance des paiements. À l'heure actuelle, la plupart des touristes qui viennent en Nouvelle-Écosse, sauf ceux qui traversent sur le *Bluenose* de Bar-Harbour à Yarmouth, ne se rendent pas dans l'Ouest de la province. J'estime qu'un parc national bien aménagé dans la partie ouest invitera les gens qui entrent en Nouvelle-Écosse en passant par Amherst à en visiter le secteur occidental. Il s'ensuivra que les touristes prolongeront leur séjour et dépenseront plus d'argent. C'est à souhaiter.

Il y a plus d'un an que l'accord a été conclu entre la Nouvelle-Écosse et le gouvernement fédéral en vue de l'aménagement de ce second parc national. Selon les déclarations faites par les deux gouvernements à cette époque, la province devait céder le terrain nécessaire au gouvernement fédéral beaucoup plus tôt, de sorte qu'on puisse commencer à aménager ce parc; je demande alors au ministre pourquoi on ne l'a pas fait. Sait-il si la province a acquis tout le terrain nécessaire et sinon quand sera-t-elle en mesure de céder les terrains qu'elle détient.

Je signale à la Chambre qu'une grande partie du terrain qui englobera ce nouveau parc national appartenait à la province en tant que terre de la couronne et qu'une étendue considérable appartenait à la papeterie Mersey.